



CENTRE

Le 11/03/ 2025

Compte-rendu de permanence

Participants :

Présidente et adjointe aux Conseils de quartier : Mme Valérie TALBI

Correspondant territoire : M. Yazid IKDOUMI

Délégués : 6

ALMERAS Ludovic

x BARZASI Dominique

BORNE Camille

x BRISSON Christèle

x CLAVEL-INZIRILLO

Béatrice

DIAZ Chantal

x GARCIA Véronique

ISMAEL Ayaz

x MONGHEAL Chantal

x RINNA Angelo

YAZID Malika

Habitants : 15

18h 00 :

Accueil des délégués et des habitants par la présidente Conseil de quartier Centre.

1/ Points de suivi travaux tramway T10

A/ T10, rappel des fondamentaux du projet :

Le tramway est un mode de déplacement collectif dont l'aménagement permet d'améliorer la mobilité tout en favorisant la revitalisation des secteurs traversés.

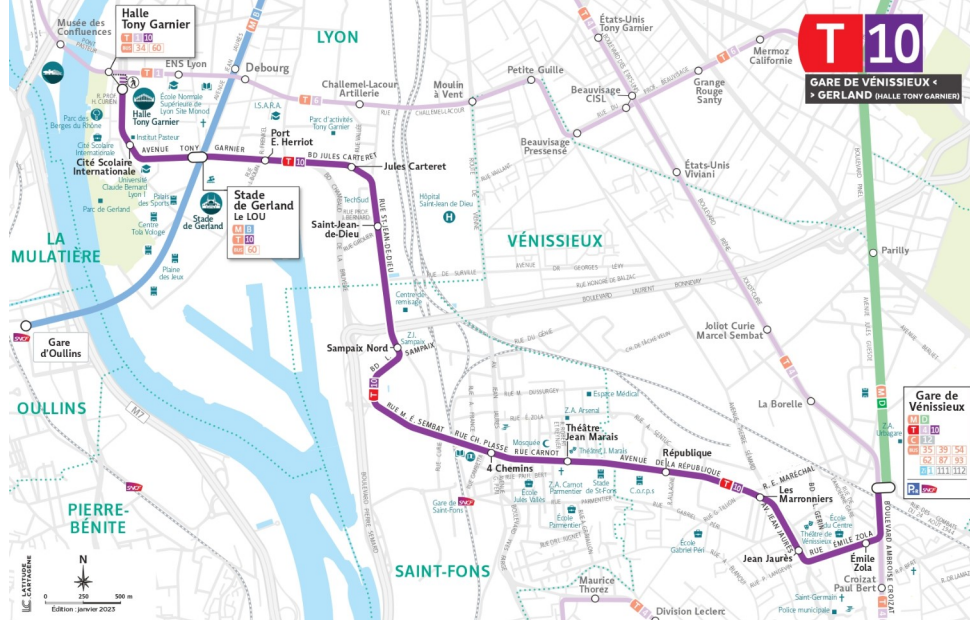
Le tramway est un élément à part entière du développement urbain, qui permet aussi de renouveler l'image de secteurs marqués par l'activité industrielle ou tertiaire.

Sur l'ensemble du tracé, il induit une recomposition urbaine, paysagère et environnementale importante. La plateforme du tramway ainsi que les espaces publics alentours seront conçus avec l'objectif d'une végétalisation maximum (engazonnement de la plateforme, arbres d'alignement, végétation arbustive) répondant ainsi aux enjeux d'adaptation au réchauffement climatique et de lutte contre les îlots de chaleur.

L'estimation prévisionnelle de fréquentation de la ligne à l'horizon 2030 est de plus de 22 000 voyages par jour. Ce mode de mobilité complète le maillage du réseau tramway (raccordements sur le tramway T4 à Gare de Vénissieux et sur le T1 à Halle Tony Garnier).

A qui s'adresser en cas de questions individuelles (riverains, commerçants) ?

Jusqu'à la mise en service de la ligne, riverains et commerçants peuvent échanger avec la chargée de relations riverains de SYTRAL Mobilités. Pour toute question relative au déroulement des études, des travaux, au calendrier, etc. n'hésitez pas à adresser un mail à l'adresse suivante : t10@sytral.fr



Que sera-t-il prévu durant la phase travaux pour permettre aux habitants et commerçants de conserver leurs accès ?

Durant les travaux, des fermetures à la circulation sont opérées dans les secteurs contraints et sur certains axes structurants. En revanche, sauf intervention très ponctuelle, les livraisons et les accès riverains et commerçants (accès piétonniers et garages) sont maintenus pendant toute la durée des travaux.

Une information riverains est délivrée sous diverses formes en amont pour prévenir et tenir informé le public du calendrier des travaux.

Un lien régulier avec les commerçants permet de prendre en compte leurs besoins pour assurer le bon fonctionnement de leurs commerces (accès, livraisons, collecte des déchets, etc.) pendant la phase travaux.

Quels sont les effets du tramway T10 sur l'aménagement de l'espace public dans les secteurs traversés ?

Le tramway T10 permet une recomposition de l'espace public des secteurs traversés. La ligne de tramway s'accompagne de l'aménagement de plus de 9 kilomètres de linéaires d'aménagements cyclables. Également, dans le but de végétaliser les secteurs, environ 1000 arbres seront plantés en plus de l'engazonnement de la plateforme tramway sur une partie du linéaire.

A quoi servent les travaux de réseaux ?

Les concessionnaires réseaux réalisent tout au long de l'année des travaux patrimoniaux sur leur réseau pour le développer (nouveau raccordement), pour le sécuriser (maillages, interconnexions, renforcement), ou tout simplement pour le moderniser (remplacement de vieux câbles, vieilles conduites par des nouvelles).

Une fois le projet arrêté, il est nécessaire pour les concessionnaires de dévier leur réseau hors de la plateforme tramway. L'objectif est de ne pas perturber son exploitation, quand ils auront à effectuer des travaux d'entretien et de maintenance sur leurs réseaux.

Les travaux de réseaux, comment ça marche ?

Chaque réseau concessionnaire est géré par une entité (RTE, ENEDIS, GRDF, GRTgaz, Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free...), chaque entité est responsable de son réseau et des travaux effectués sur son réseau. Un dispositif de coordination Métropole, à travers une plateforme unique de déclaration des travaux sur la voirie (LYVIA) permet de s'assurer de la bonne coordination des différentes entités. Dans le cas de travaux dans la même rue, tous les réseaux ne sont pas posés à la même profondeur et ne prennent pas le même temps à être posés (canalisation acier nécessitant des soudures, déroulage de câbles ou pose de fourreaux), et en cas d'incident, le responsable doit être clairement identifiable. Il arrive donc que les entreprises se succèdent dans une même rue pour poser chacune leur réseau. Pour autant, chaque fois que le contexte le permet, certains peuvent mutualiser les tranchées pour la pose d'un nouveau réseau.

B/ T10 : le coordinateur Ville pour les travaux T10 à Vénissieux informe des évolutions du chantier et répond aux questions de proximité des délégués.

Le Conseil de Quartier demande :

- une amélioration de l'information travaux (notamment sur l'évolution des plans de circulation) en améliorant la visibilité des signalements et en donnant une information de proximité plus en amont (flyers, affiches...)

- une amélioration de la tenue du chantier : les véhicules individuels souffrent des nids de poule, de l'abandon de clous et ferrailles diverses qui usent les pneus ou abîment les carrosseries...

- une meilleure prise en compte des piétons et personnes à mobilité réduite aux différentes phases de déroulement des travaux...

- qu'un ou des représentants riverains puissent être associés une fois par semaine à la réunion d'organisation du déroulement du chantier pour avoir l'œil et l'avis habitant,

- à être mieux associé aux aménagements consécutifs à la réalisation de la plateforme de circulation du T10 pour exprimer les souhaits habitants sur les trottoirs, la végétalisation, le mobilier urbain...

- avoir des stations Vélo'v à Vénissieux :

« 5 stations Vélo'v sont installées à Vénissieux depuis mi-décembre 2020, celles de la gare de Vénissieux et du Puisseux (angle Joliot-Curie/Sembat) proposent 25 vélos, celle de la place Ennemond-Romand et de la route de Vienne respectivement 20 et 18 cycles. La station de Parilly, 25 vélos. Cinq nouvelles stations vélo'v sont prévues à Vénissieux, dont Hôtel de Ville, Vénissy, Bioforce...

2/ Point commerces au centre

L'adjoint aux commerces et à l'économie solidaire informe des évolutions commerciales au centre :

- 13 rue Gambetta : installation d'une boutique téléphonie mobile, trottinettes....

- 14 rue J. Ferry : opticienne

La SEM Patrimoniale du Grand Lyon a préempté à ce jour 13 locaux sur le centre dans le périmètre délibéré. En cours le magasin hybride (fleurs + sushis) rue Paul Bert à un prix moindre que celui fixé par France Domaine, en cours bail commercial du local des anciennes pompes funèbres rue J. Jaurès (objectif un nouveau magasin dans l'habillement).

Concernant la demande de librairie, des échanges sont en cours avec la librairie mobile La Bougeotte qui pourrait dans un premier temps venir au marché du centre du mercredi matin.

Magasin Netto du centre. De légères améliorations. Un franchisé a été trouvé pour gérer ce magasin, peut-être dans 6 mois des travaux et une nette amélioration de l'offre.

Rue P. Bert, les 2 cellules en rez-de chaussée du nouvel immeuble en cours de construction sont acquises par la Sem Patrimoniale du Grand Lyon.

Les délégués signalent un rétrécissement de l'offre commerciale sur le marché forain du centre, et globalement une baisse de qualité.

L'adjoint informe que la ville étudie un projet de mise en place d'un marché des artisans le samedi matin une fois par mois, avec l'objectif de développer la diversité commerciale et la fréquentation du centre. A suivre.

3/ Points divers

Arnaque sur le secteur Billon : attention sur ce secteur en cours de maîtrise foncière par la Métropole de Lyon (Opération d'aménagement ZAC Marché Monmousseau Balmes) des démarcheurs se présentant comme mandatés par la collectivité vendent des « prestations » d'estimation et de diagnostic. Attention il s'agit de tentatives d'arnaque.

La Métropole a appris par un propriétaire, chez qui le négociateur foncier n'avait pas encore pu faire de visite, qu'un représentant d'une société se présente chez les propriétaires dans ce secteur en disant qu'il est envoyé par la Métropole de Lyon pour estimer au mieux leurs biens immobiliers, moyennant le paiement d'honoraires.

La Métropole n'a jamais mandaté personne sur ce secteur. Elle a sa propre négociatrice représentant la Métropole sur le terrain. Par ailleurs, les estimations faites par la Métropole sont totalement gratuites et sans engagement. Il s'agit donc d'une société qui tente de profiter de la situation.

Il y a déjà eu un diagnostiqueur qui a essayé de se faire passer pour une société mandatée par la Métropole. Il est rappelé à tous les contacts concernés qu'ils sont libres de choisir le diagnostiqueur de leur choix en cas de vente.

Pour mémoire, des travaux se déroulent sur la rue P. Bert du 3 mars au 11 avril 2025.

4/ Questions :

Voirie et mobilité :

Place Sublet : proximité magasin « Chez Martine », il est demandé la mise en place d'une barrière amovible.

Une visite de quartier sera organisée par la présidente pour faire le point dans le centre (Sublet, Bert, rue du Château...)

Urbanisme : Demande d'information sur devenir ancienne école Jeanne d'Arc

Santé et de l'Hygiène Publique : Profusion des pigeons et corneilles au centre a un impact sur les habitations.

Échanges sur le suivi fait par la présidente des réclamations (CLIC) pour le mois de février 2025.

Rappel Opération de nettoyage citoyen du quartier le 12 avril 2025 à partir de 14 H

Fête des Conseils de Quartier Centre et Péri : 13 septembre 2025 de 14H à 18H

Prochaine Permanence du Conseil de Quartier du Centre :
Mardi 8 avril 2025
A 18 H00